



## 1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

52 813 01 0010 52 02 Sportedző (aerobik)

## 2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Entraîneur / entraîneuse sportif / sportive (aérobic)

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

## 3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

**Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:**

- Populariser le mode de vie sain, notamment l'exercice physique et le sport régulier, contribuer à l'établissement et à la consolidation de la santé ;
- Gérer de manière éthique les éléments et les modes de réalisation de la relation objectif-moyen liée aux valeurs de performance ;
- Identifier les nuisances de l'activité, faciliter leur prévention ;
- Coopérer avec les responsables et les entraîneurs de l'établissement en participant au développement des relations de l'établissement ;
- Organiser et animer des stages sportifs, des matchs d'entraînements et de compétition et des centres aérés sportifs ;
- Effectuer les tâches quotidiennes liées au métier ;
- Planifier, organiser et gérer sa préparation sportive ;
- Préparer et faire participer les sportifs aux compétitions, gérer les sportifs en prenant en considération les spécificités de l'âge et des capacités, tout en se concentrant sur la performance ;
- Connaître et appliquer les principes et les méthodes modernes du développement des talents ;
- Préparer et faire participer ses élèves aux compétitions ;
- Elaborer des plans d'entraînement individuels annuels et en assurer l'exécution ;
- Prendre en considération les aspects de la prévention des accidents lors des entraînements et des compétitions, donner les premiers secours en cas de besoin ;
- Populariser les activités de loisir saines ;
- Travailler en coopération avec d'autres spécialistes sportifs ou de santé.

## 4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

3419 Autres enseignants

### (\*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

## 5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<b>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</b>	<b>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</b>  Pour les qualifications professionnelles relevant du domaine du Ministère de l'Administration Municipale et de l'Aménagement du Territoire (ÖTM), la commission spéciale indépendante chargée par le Ministère, instituée par qualification professionnelle.	
<b>Niveau du certificat (national ou international)</b>  <b>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ):</b> 52 Qualification professionnelle de niveau secondaire donnant droit à occuper un emploi exigeant un travail manuel ou intellectuel, qui se base sur les compétences d'entrée définies par les exigences professionnelles et d'examen, sur une pré-qualification professionnelle ou sur un examen de baccalauréat.  <b>Code ISCED97:</b> 4CV	<b>Echelle de notation/Exigences aux examens</b>  Moyenne des performances exprimées en % accomplies par partie d'examen, compte tenu de la pondération par exigence professionnelle et d'examen, exprimée en notes: 81-100%      très bien (5) 71-80%        bien (4) 61-70%        moyen (3) 51-60%        passable (2) 0-50%         insuffisant (1)	
	Identifiant et intitulé du module d'exigences professionnelles et performance exprimée en % accomplie à la partie d'examen assignée à celui-ci:	
<b>Mention de série du certificat:</b>  PT K  <b>son numéro d'ordre:</b>  123456	0079-06 Le sport en tant que scène et outil de l'éducation	100%
	0084-06 Le champ d'activité spécial de l'entraîneur sportif: aérobic	100%
	0080-06 Prévenir, identifier et éviter les nuisances liées à l'activité sportive	100%
	0078-06 Popularisation du mode de vie seine	100%
	0082-06 Tâches de routine et autres	100%
	0081-06 Organisation et animation des stages	100%
<b>Date de délivrance du certificat:</b>  2021.06.18	<b>Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en %:</b>	<b>100%</b>
	<b>Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en note:</b>	<b>5</b>
<b>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</b>  A l'enseignement supérieur	<b>Accords internationaux</b>	
<b>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle (numéro du registre du programme accrédité)</b>		
<b>Base légale</b>  Loi LXXVI de l'année 1993 sur la formation professionnelle, Arrêté n° 25/2008 (IV. 29.) du Ministère des Municipalités et de l'Aménagement du territoire sur les exigences professionnelles et d'examen.		

## 6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 50 % Pratique: 50 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		1000 heures
<b>Niveau d'entrée requis:</b> Baccalauréat  Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass. <b>Centre national de référence– NSZFH – <a href="http://nrk.nive.hu">http://nrk.nive.hu</a></b>		
Chef de l'organisateur d'examen: Date de délivrance: 2021.06.18		<b>CACHET</b>